Nouvelle en France et sur le forum...

Par **Thelara**, le **24/11/2014** à **15:47**

Bonjour,
Je suis une nouvelle arrivante sur le site, et puis je suis une étudianté étrangere a l'université Paris II eventuellement en droit...
Je trouve que la licence en droit est trop difficile surtout quand on n'arrive pas s'exprimer meme a la moité et j'ai un petit probleme d'adaptation donc je ne connais personne s'il y a des autres etudiants dans mon cas j'aimerais vous connaitre on peut peut-etre prendre un café au jour...
Que le code soit avec nous!

With love

Par **gregor2**, le **24/11/2014** à **21:14**

Bonjour, bienvenue sur le forum, dans le droit et en France alors !

C'est marrant de venir apprendre le droit français, on voit surtout des étrangers en sciences alors que le droit français n'est applicable ... qu'en France :p

En tout cas tu t'exprimes bien ;) tu viens de quel pays (si je peux poser la question).

Concernant le droit il y a certains liens qui peuvent t'intéresser sous ma signature (méthodologie, vocabulaire devant les juridictions, vocabulaire qu'il faut connaître dans tous les sens).

Pour les français aussi le droit est une langue étrangère en L1 ;)

En tout cas je pense que s'inscrire sur un forum est une TRES bonne idée, ça te forcera à lire et écrire, de plus on a beaucoup beaucoup de sujets qui viennent de toutes les facs ici.

Par **Thelara**, le **25/11/2014** à **12:13**

Merci Gregor pour l'accueil!
Je viens d'une tout petit pays qui s'appelle la Turquie...

En effet il n'y pas mal des étudiants turcs en France mais ils sont en général bilingues, sauf moi apparemment :(

Par **gregor2**, le **25/11/2014** à **18:53**

[citation] ils sont en général bilingues, sauf moi apparemment :([/citation]
oh genre :p

j'aimerais savoir "mal parler" une autre langue comme ça [smile3]

C'est vrai que ça doit être difficile de rendre un travail dans une autre langue mais pour te rassurer tu ne t'exprimes pas mal à l'écrit.

Sur les copies d'examen il y a une case a cocher pour les étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français. Les professeurs sont donc plus indulgents par rapport à leur expression.

(sauf si la personne est totalement incapable d'exprimer une idée claire évidement ... mais ils pardonnent quelques fautes et manifestement ton expression est globalement correcte, a part un "a" à la place d'un "à", un "a" qu'il manque et "des autres" à la place "d'autres", et attention "pays" est masculin donc il faut dire "je viens [s]d'un[/s] tout petit pays", même si on dit "[s]la[/s] Turquie").

Attention les professeurs sont cependant toujours aussi exigeants par rapport au fond des idées exprimées, à l'exigence d'une problématique et d'un plan, à la construction de la réponse etc ...

Tu apprends le français depuis quand ?

Par **Thelara**, le **25/11/2014** à **20:29**

J'apprends le français depuis 2011 mais pour vrai dire ce n'est pas une excuse ou contre-excuse pour mon expression.
Merci beaucoup, j'espère que mes chargés de Tds seront d'accord avec toi les galops sont bientôt...

Gregor, je suppose que tu es un étudiant, toi aussi(?).

J'ai commencé à bien aimer ce forum, on est très bien accueilli!

Par **gregor2**, le **26/11/2014** à **13:08**

[citation]Gregor, je suppose que tu es un étudiant, toi aussi(?). [/citation]
Oui tu supposes bien, mais à Paris 1, et sous un régime dérogatoire puisque je travaille (et

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

pas dans le droit).

[citation]J'ai commencé à bien aimer ce forum, on est très bien accueilli![/citation]
On a surtout beaucoup de sujets, quelques intervenants de grande qualité (ils se reconnaîtront) et déjà pas mal de ressources ;)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés